

à construire un édifice nouveau et moderne, en rapport avec l'institution et l'importance de la seule banque canadienne-française ayant son Bureau-Central à Québec. Le capital placé sur cet édifice donnera, d'après nos prévisions, plutôt conservatives, un intérêt raisonnable, en calculant le loyer de la partie occupée par la banque à un prix relativement modéré.

Nous espérons tenir notre assemblée annuelle de 1917 dans ces nouveaux bureaux. Nous prévoyons aussi à cette même assemblée, les deux années à venir étant ordinaires, pouvoir déclarer que la réserve de l'institution est égale à son capital.

Notre circulation, de \$3,140,000.00, dépasse l'autorisation normale de la loi de \$1,140,000.00. Ce surplus d'émission de notre papier-monnaie, que la loi nous permet sous certaines conditions, ne nous serait profitable que si notre capital était plus considérable, car pour chaque dollar de circulation dépassant notre capital nous sommes obligés de déposer l'équivalent en or ou de payer 5 p.c. d'intérêt, si nous désirons baser le surplus de notre circulation sur les 15 p.c. du capital et de la réserve que la loi nous accorde. — Un capital plus élevé nous permettrait de profiter de l'avantage principal que la loi accorde aux banques. Notre organisation actuelle nous justifie de compter sur une circulation maximum de \$4,000,000.00. Bien que nous ayons ~~votre autorisation d'émettre de nouveau capital, nous~~ avons cru plus prudent de n'en rien faire, attendant des années normales.

Il y a eu augmentation pour presque tous les items du Bilan. Les dépôts, sur lesquels repose, pour la plus grande partie, l'augmentation des autres items, accusent, malgré la crise et la diminution à notre succursale de Paris, un excédent de \$713,000.00 sur l'an dernier.

Au cours de l'année nous avons ouvert 3 succursales et 33 sous-agences; nous avons fermé cinq sous-agences; tout cela dans les campagnes. Nous nous identifions plus qu'à jamais avec les classes rurales, donnant aux cultivateurs toute l'aide dont ils ont besoin pour leur exploitation agricole. Depuis des années, ~~sinon depuis notre fondation, nous nous sommes~~ appliqués à fournir cette aide à nos cultivateurs. Cette attention spéciale que nous avons portée à la classe agricole ne nous a pas fait négliger le commerce et l'industrie, et nous croyons et disons avec orgueil que notre institution nationale de nom, l'est aussi par son action dans notre Province.

Nous croyons que la politique que nous avons suivie dans l'ouverture des succursales et des sous-agences a été fructueuse et a placé votre institution en avant de toutes les autres dans la Province de Québec, en ce qui concerne l'aide et les avantages que nous donnons aux districts ruraux. Nous affirmons que l'aide la plus entière et la plus complète est donnée à la classe agricole. Nous croyons devoir faire cette affirmation pour rencontrer l'argument avancé pour justifier la prétendue nécessité d'établissements soi-disant philanthropiques qui, à notre point de vue, sont un empêchement au développement de la Province. Pour justifier la création de ces systèmes européens, on dit que les banques, par leurs succursales, drainent l'argent des campagnes pour le prêter dans les villes, et on ajoute malicieusement: "même à New York". En ce qui nous concerne, ce sont deux faussetés: nous n'avons jamais prêté ou fait des placements à New York, et, dans les campagnes, les cultivateurs sont accueillis non seulement avec complaisance, mais avec empressement, et rares sont les cas de refus.

Il est malheureux que l'on ajoute foi à ces dires, sans se rendre compte de leur exactitude. D'après notre expérience, basée sur des années de pratique, les banques, telles que constituées dans ce pays, possèdent l'organisation la plus discrète, la plus complète et la plus efficace pour atteindre toutes les classes: industrielle, commerciale et agricole. L'importation dans notre Province de systèmes européens n'a pas sa raison d'être, car nos banques remplissent ici ce pourquoi ces organisations existent en Europe. En encourageant ces établissements nouveaux, on ne rend pas service à notre population et on nuit au plein développement de nos institutions canadiennes-françaises.

L'inspection de nos bureaux, succursales et sous-agences, s'est faite avec soin, et nos employés ont rempli leur devoir avec zèle et intelligence.

R. AUDETTE,
Président.

N. LAVOIE,
Gérant-général.

Proposé par M. Rodolphe Audette, secondé par l'hon. Juge A. Chauveau:

Que le rapport du Bureau de Direction, ainsi que les états y-annexés, qui viennent d'être lus, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'usage des actionnaires. — Adopté.

Proposé par M. Chas. Grenier, N.P.,
Secondé par M. N. Arthur Drolet

Que M. Octave Bélanger, comptable dûment qualifié suivant la section 56 de l'article des banques, soit nommé auditeur de la Banque pour l'année 1915-1916. — Adopté.

On procéda ensuite à l'élection des Directeurs et les messieurs dont les noms suivent ayant obtenu le plus grand nombre de votes furent élus, savoir: M. Rodolphe Audette, l'hon. Juge A. Chauveau, MM. Victor Châteauvert, Nap. Drouin, J. B. Laliberté, Naz. Fortier, et Chas. Pettigrew.

Le Président laisse le fauteuil et M. Jos. Savard, N. P. ayant été appelé à le remplacer, il est proposé par M. Alph. Dechêne, secondé par M. J. F. Dumontier:

Que des remerciements soient votés à M. le Président et à MM. les Directeurs pour les services rendus aux actionnaires durant l'année écoulée. — Adopté.

Proposé par M. J. F. Dumontier,
Secondé par M. J. B. Plamondon:

Que les remerciements des actionnaires ici présents sont dus et offerts à M. R. Audette, pour les services qu'il a rendus à la présidence de cette assemblée, ainsi qu'à messieurs les Scrutateurs et M. le Secrétaire, dans l'exercice de leurs devoirs respectifs. — Adopté.

Cette motion est approuvée et l'assemblée s'ajourne.

R. AUDETTE,
Président,

P. LAFRANCE,
Secrétaire.

Québec, le 9 juin 1915.

A une assemblée des Directeurs, tenue le même jour, M. R. Audette a été réélu président et l'hon. Juge A. Chauveau, vice-président de la banque pour l'année courante.

P. LAFRANCE,
Secrétaire.